

MAIRIE DE LALEVADE D'ARDECHE
Compte rendu de la séance du 20 Mars 2026

L'An Deux Mille Vingt-Six, le Vingt mars à dix-sept heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle du Conseil à la Mairie sous la présidence de Monsieur FIALON Dominique, Maire.

Présents : M ORIVES Eric, Mme VANDEVELDE Hélène, M MORIN Frédéric, Mme CHAMBOULEYRON Isabelle, M GONZALEZ Angel, Mme FIARD Sylvie, M DUSSEYRE Loïc, Mme TERRISSE Lolita, M ISSARTEL Dorian, Mme GARCIA Sonia, M MOULIN Jean-Noël, Mme WAREMBOURG Elise, M FIALON Dominique, Mme HILAIRE Béatrice, M CHANEAC Damien

Absents ayant donné procuration :

Absents :

Secrétaire de séance : Mme FIARD Sylvie

I - ORDRE DU JOUR

Le compte-rendu de la séance du 15 janvier 2026 est approuvé à dix voix pour et cinq abstentions (M ORIVES Eric, M MORIN Frédéric, Mme CHAMBOULEYRON Isabelle, M GONZALEZ Angel, Mme TERRISSE Lolita)

II - OUVERTURE DE LA SEANCE

Le nouveau conseil municipal issu des élections du 15 mars s'est réuni ce 20 mars 2026 à 17h00 sous la présidence du Maire Sortant M Dominique FIALON

M Dominique FIALON a tenu à remercier l'ensemble du personnel municipal, les élus sortants ainsi que les partenaires institutionnels (L'Etat, la Région, le Département, SEBA, SDEA, SDE, PNR)

M le Maire constate que le quorum est atteint

Mme FIARD Sylvie a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal

La présidente de la séance a été confiée à Mme Hélène VANDEVELDE, doyenne de l'assemblée procède à l'élection du Maire, et nomme deux assesseurs Mme Isabelle CHAMBOULEYRON et Mme Sylvie FIARD

III - DELIBERATIONS

N° 1 – Election du Maire

M Eric ORIVES est élu Maire avec 12 voix pour et M Loïc DUSSEYRE recueille 3 voix.
M le Maire prends la présidence du Conseil Municipal

N° 2– Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

Sous la présidence de M ORIVES Eric, élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints

M le Maire propose de nommer 3 adjoints comme le prévoit le CGCT et demande à l'assemblée de voter à main lever pour le nombre d'adjoints.

Mme VANDEVELDE Hélène, M MORIN Frédéric et Mme CHAMBOULEYRON Isabelle sont candidats et suite au passage dans l'isoloir des Conseillers et le dépouillement réalisé.
La liste des adjoints est élue à 12 voix pour et 3 blancs.

Les conseillers minoritaires contestent l'élection de trois adjoints car ils n'ont pas eu l'information et le projet de délibération

I 'opposition n'avait pas à contester le 1^{er} tour de l'élection des adjoints car Monsieur le Maire, ORIVES Eric a annoncé qu'il souhaitait 3 adjoints comme le prévoit le CGCT et a énoncé la liste candidate à l'assemblée (personne ne s'y est opposé)

Monsieur le Maire propose de nommer 4 adjoints et demande à l'assemblée de voter à main lever pour le nombre d'adjoints (personne ne s'y est opposé)

Mme VANDEVELDE Hélène, M MORIN Frédéric, Mme CHAMBOULEYRON Isabelle et M GONZALEZ Angel sont candidats et suite au passage dans l'isoloir des Conseillers et le dépouillement réalisé.

La liste des adjoints est élue à 12 voix pour et 3 blancs.

N° 3 – Lecture de la charte de l' élu local

M le Maire a procédé à la lecture obligatoire de la charte de l' élu local et a ensuite levée la séance

Séance levée à : 18 h 15